

URGENCES

Ambulances
Herserange : Bugada (tél. 03 82 24 54 09).
Hussigny-Godbrange : Lacatena (tél. 03 82 22 25 10).
Villerupt et environs : Otta-

viani (tél. 03 82 89 03 39) et Servagi (tél. 03 82 44 04 54).

Pharmacies
Villerupt-Thil-Hussigny : pour connaître la pharmacie de garde, s'adresser au 3237.

VILLERS-LA-MONTAGNE

Le village se refait une beauté



De nombreux travaux en cours dans la commune. Photo RL

La société Eurovia a été retenue pour les nombreux travaux prévus à Villers-la-Montagne. Sous une chaleur assez inhabituelle, ça s'active.

Sur la RN52, les engins sont en route et ronronnent dès le petit matin. Pour le confort des piétons, pour la sécurité et pour un meilleur stationnement, les trottoirs de cette très longue rue sont entièrement refaits. La municipalité en a profité pour renforcer l'emplacement des camions à l'arrêt devant la station-service.

En même temps, ça bouge dans la rue du Grand-Clos : rénovation des branchements de l'eau, enterrement de l'électricité et du téléphone et rénovation de l'éclairage public (nouveaux lampadaires).

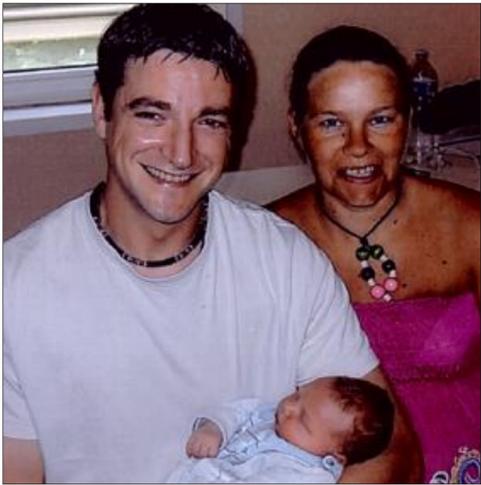
Les trottoirs existants seront supprimés, seuls des caniveaux délimiteront la route d'1,50 m de large.

Quant à la rue Casquart qui n'était jusqu'ici viabilisée qu'à moitié, les travaux sont prévus pour la viabilisation totale, de nouvelles maisons étant en construction. La municipalité a négocié avec des propriétaires pour leur acheter des bouts de terrain afin d'élargir la route trop étroite sur toute une moitié.

« Tous ces travaux devraient être terminés pour l'automne, explique Jean Robert, adjoint responsable de la commission urbanisme et travaux. Il y en a pour une somme environ un million d'euros. Une demande de subvention a été déposée au conseil général ».

CARNET BLEU

Bienvenue à Lucas



Serge Meyer, sa conjointe Angélique Friche, et leurs deux fils Gaétan et Florian sont heureux d'accueillir Lucas, le petit dernier de 3,470 kg pour 51 cm. Longue vie à eux.

FILLIÈRES

Agence postale communale

Le bureau de l'agence postale communale sera fermé du vendredi 16 au samedi 31 août inclus.

Bataille du 22 août

La municipalité et la section des anciens combattants invitent toute la population à la cérémonie du 99^e anniversaire de la bataille de Fillières qui aura lieu le dimanche 25 août : 11 h 15, rassemblement place de l'église ; défilé vers le cimetière militaire ; dépôt de gerbe, allocutions ; 12 h, vin d'honneur offert par la municipalité à l'espace communal et culturel.

Secrétariat de mairie

Les permanences du secrétariat de mairie sont supprimées du lundi 12 au vendredi 16 août inclus.

En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

RLSERVICES

Correspondants
Villerupt : Joséphine Schaus (tél. 03 82 89 45 07).
Crusnes, Errouville, Fillières, Bréchain-la-Ville : Rosaline Orlandini (tél. 03 82 89 30 05).
Boismont, Baslieux, Laix, Bazailles, Ville-au-Montois : Marie-Joséphine Curé (tél. 03 82 23 16 53).
Thil : Julian Gisondi (tél. 06 47 74 47 02).
Villers-la-Montagne, Morfontaine, Haucourt-Moulaine : Denyse Norsa (tél. 03 54 42 05 86 ou 06 79 68 24 61).
Tiercelet : Najja Dini (tél. 09 65 28 70 09).
Herserange : Dominique Dimanche (tél. 06 77 46 82 31).
Hussigny-Godbrange : Gilles Tarral (tél. 06 66 09 72 17).
Mexy : Yannick De Giusti (tél. 03 82 23 43 86 ou 06 75 07 87 82).
Saulnes : Olivier Potier (tél. 03 82 25 35 24 ou 06 31 85 54 94, courriel : olivier.potier@laposte.net).

LES GENS

Le journal intime de Charline Caquard

Charline Caquard a vécu une adolescence « très compliquée », avec ses parents séparés, ou ses petits amis. Elle a décidé d'en écrire un journal intime, composé de courts textes, qui vient d'être publié.

J'ai écrit des pages et des pages sur tout ce qui en moi provoque rage et naufrage. Même si nos parents font tout pour nous, il faut qu'ils sachent comment ils nous déçoivent, qu'ils répondent à nos attentes, qu'ils réagissent à ce mal qui peut nous ronger. Il faut que vous compreniez tout ce qu'on ne vous dit pas, tout ce que vous ne voyez pas. J'écris ce recueil pour vous, à l'encre de mon âme.

Ce sont les mots qui ouvrent le premier livre de Charline Caquard, intitulé justement *À l'encre de mon âme*, paru aux éditions parisiennes Jets d'encre il y a quelques semaines.

Cette ancienne habitante de Saulnes, aujourd'hui installée à Athus en Belgique, a 19 ans, et déjà beaucoup de choses à dire, ou plutôt à écrire. « J'ai eu une adolescence très compliquée, et il fallait que je me soulage. J'ai toujours eu du mal à libérer le dialogue, à parler. Et il y a six ans, un psychologue qui me suivait m'a conseillé de coucher sur papier ce que je ressentais, pour que ça aille mieux. J'ai commencé, avant, pendant, après les cours, et ça a marché. Ça m'a fait du bien ».

Depuis l'âge de 13 ans, la demoiselle rédige donc des courts textes, ses pensées, sur sa relation conflictuelle avec son père, séparé de sa mère, son amour pour ses parents malgré les difficultés, mais aussi ses sentiments pour les hommes qui croisent sa route, ou le parcours semé d'embûches de la construction de soi. « Ce sont en quelque sorte des lettres que j'envoie aux gens. D'ailleurs, certains textes étaient des lettres à l'origine. Mon objectif, en parlant des problèmes, n'est pas de faire du mal, mais bien de les régler. C'est le seul moyen que j'ai trouvé pour ça ».

Des pleurs
Charline Caquard espère également que son livre, sorte de journal intime touchant et poétique, puisse servir à tous les jeunes qui souffrent, dans cette période particulière qu'est l'adolescence. « Certains ont pleuré en lisant *À l'encre de mon âme*, ma mère aussi, car je parle de choses qui



Après des études d'esthéticienne en Belgique, Charline Caquard, ancienne Saulnoise, a changé d'orientation professionnelle. Une constante malgré tout : l'écriture. Photo Étienne JAMINET

peuvent toucher beaucoup de gens. Je l'ai fait aussi pour que les lecteurs se disent qu'ils ne sont pas seuls. À l'époque, quand j'écrivais, je pensais que j'étais dans ce cas. Mais quand on grandit, on comprend ».

L'une des personnes évoquées dans l'ouvrage n'a en revanche pas forcément saisi la démarche de cette jeune auteure : son père. « Je ne voulais pas lui dire que les textes allaient être publiés, mais il l'a appris par les réseaux sociaux sur Internet. Il en a lu quelques pages puis s'est arrêté là. C'est encore délicat avec lui. » Difficile en effet d'encasser des phrases comme : « J'ai manqué d'atten-

tion et d'affection, de repères, mais surtout d'un père », même si elles sont ponctuées par « ton sang coule dans mes veines ».

Pour autant, Charline Caquard ne regrette rien. Elle continue même à écrire. C'est plus fort qu'elle. Elle le fait dans le train, en pianotant sur son téléphone portable, elle le fait chez elle auprès de son compagnon. Elle aimerait pouvoir le faire à son travail, caissière dans un magasin d'alimentation. « Je ne peux pas m'arrêter. C'est comme ça. Je redoute même le jour où la page restera blanche devant moi. »

Sébastien Bonetti.

À l'encre de mon âme, 14 €, en vente sur internet (Fnac ou Amazon), en commande auprès des libraires de Gaume et du secteur, ou chez l'éditeur. Éditions Jets d'encre : 01 48 86 18 76. Courriel : barra.khoule@jetsdencre.fr.

TOURISME

A la découverte du patrimoine de Morfontaine

José Pluvinet, maire du village et aussi membre du conseil d'administration de l'office de tourisme du Pays de Longwy (OTPL) était heureux de recevoir dans sa commune, la délégation de l'Office de tourisme conduite par Christian Manfredi.

À la prise de contact, le président a rappelé, aux membres de l'équipe municipale présents, le rôle de l'OTPL envers les communes. Il a présenté brochures et supports vidéo édités ainsi que les actions destinées à la promotion du pays de Longwy. L'occasion également de rappeler le fonctionnement administratif de l'office.

Pour présenter sa commune, séparée en deux parties – le cœur historique et les cités – mieux que de longs discours, le maire a invité la délégation à en faire le tour. La visite s'est déroulée sous la pluie. Elle a permis de découvrir l'église Saint-Donat, portant des vitraux représentant l'incendie du village du 7 août 1914, le remarquable lavoir-tunnel érigé en 1831 et le cimetière communal aux nombreuses stèles caractéristiques.

La délégation s'est ensuite rendue à Morfontaine-cité. Cet ensemble, le camp de Morfontaine, construit entre 1934 et 1938, était la garnison permanente du 2^e bataillon du 149^e Régiment d'infanterie de forteresse. L'implantation des maisons reflète la position hiérarchique de ses occupants (quartier des officiers, pour



Édiles et représentants de l'office de tourisme du Pays de Longwy devant la stèle du 149^e Régiment d'infanterie à Morfontaine. Photo RL

sous-officiers et quartier du Génie). Aujourd'hui, les vestiges sont nombreux, et la plupart des maisons occupées successivement par l'armée et par les ouvriers sidérurgistes sont rénovées.

En bordure du camp, les édiles et les visiteurs ont ren-

tré Renaud François, gérant de l'Étrier de Longwy-Morfontaine. Son établissement situé dans un cadre champêtre, à proximité de la forêt, invite aux balades à cheval. La qualité des installations et le niveau d'enseignement donné permettent un travail orienté vers le

haut niveau équestre et la compétition. L'idée était de mettre en place un petit circuit, accessible aux touristes n'ayant pas de connaissance spécifique du cheval, a été évoquée par le maître des lieux et le président de l'office de tourisme.

Les randonneurs trouveront

aussi leur bonheur en empruntant le sentier de découverte tracé en bordure des cités.

Ces énumérations prouvent que Morfontaine a un potentiel touristique solide. La mise en commun d'idées devrait le rendre de plus en plus attractif. C'était le but de cette entrevue.

jeune femme de saulnes

« Tous responsables »

Charline Caquard, ancienne Saulnoise installée depuis un an à Athus, écrit en musique. Elle en parle d'ailleurs dans son livre *À l'encre de mon âme*. « J'évoque la chanteuse de rap Diam's, qui même si elle a arrêté de chanter continue à m'inspirer. »

Outre ses relations avec sa famille ou ses petits amis, la jeune demoiselle tente également quelques excursions dans d'autres domaines, comme... l'écologie. « Pourquoi y a-t-il des guerres, des bombes humaines, des attentats, des meurtres, de la haine ? Que s'est-il passé pour qu'on en arrive là, pour que nous ayons tout détruit ainsi ? Cette terre était si belle il y a quelques années. Nous sommes tous responsables. Ne vous trouvez pas d'excuses, parce que, même au bout du monde, nous sommes tous coupables. »

Démocratiser l'édition

Les éditions Jets d'encre ont été créées en 2007 dans la région parisienne dans un but précis : « démocratiser une édition souvent élitiste, en donnant la possibilité à des auteurs inconnus, souvent talentueux et pleins d'originalité, d'être publiés et vendus, et donc lus », comme le rappelle leur représentant Barra Khoule. Ce qui correspond bien à l'ancienne Saulnoise Charline Caquard.

NÉCROLOGIE

Mme Yvette Toulmonde



Hussigny-Godbrange. — Nous apprenons le décès de Mme Yvette Toulmonde, survenu le mardi 30 juillet, à l'âge de 85 ans. Née le 11 avril 1928 à Hussigny, elle a eu six enfants dont deux décédés, six petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jeudi 1^{er} août à 14 h 30 en l'église d'Hussigny-Godbrange, suivie de l'inhumation au cimetière communal dans le caveau de famille.

Mme Yvette Toulmonde repose à la chambre mortuaire d'Hussigny-Godbrange. Nos sincères condoléances à la famille.

HERSERANGE

Prochain mariage

Samedi 10 août, à 16 h, en mairie de Herserange, sera célébré le mariage de Marc Anquet, peintre domicilié à Longwy et de Christiane Skoczylas, agent de service résidant à Herserange.

THIL

Bons de fournitures scolaires

Comme chaque année, un bon de fournitures scolaires sera remis aux élèves fréquentant un établissement extérieur à Thil, à compter de la 6^e.

Ce bon d'une valeur de 38,50 € sera délivré aux élèves de moins de 16 ans sans certificat de scolarité.

Ils peuvent venir le retirer en mairie à compter du 5 août, munis d'une facture de moins de 3 mois justifiant leur domicile sur Thil.

Les élèves de plus de 16 ans pourront retirer ce bon sous réserve de rapporter ultérieurement un certificat de scolarité en mairie.